



Service Instructeur

30 avenue Général Leclerc
Espace St Germain - B.P. 263
38217 VIENNE

Accueil : 04.82.06.33.06

Affaire suivie par :
VALLIN MICHEL

COMMUNE DE LUZINAY
(À rappeler dans toute correspondance)

DOSSIER N° PA 038215 26 10004
Dossier déposé incomplet le 15 Septembre 2026

Adresse des travaux :
150 Chemin des Balmes 38200 Luzinay
Cadastré : C 1543

DESTINATAIRE :
Paul RUFFIER
150 chemin des balmes
38200 LUZINAY

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que votre demande de permis d'aménager a été enregistrée sous les références portées dans le cadre ci-dessus.

Toutefois, je ne peux entreprendre l'instruction de cette demande car les travaux projetés « ouvrages de soutènement » sont dispensés de toute formalité au titre du code de l'urbanisme (Art. R.421-2 du Code de l'Urbanisme).

Je me vois donc dans l'obligation de déclarer votre demande sans suite.

Toutefois, je vous rappelle que la dispense d'autorisation ne dispense pas du respect de la réglementation d'urbanisme en vigueur, notamment sur les caractéristiques des soutènements.

Si votre dossier concerne l'édification d'une clôture, vous devez déposer une déclaration préalable construction (DPC).

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Fait à Luzinay, le 02/10/2026
Le Maire,

Christophe CHARLES